

Informations pour ouvrir une session sur le site *myFMH* et accéder à la plateforme de formation postgraduée

Pour accéder à la plateforme de formation postgraduée, vous avez besoin des mêmes données que vous utilisez pour ouvrir une session à myFMH.

Accès à la plateforme de formation postgraduée

L'accès à la plateforme de formation postgraduée fonctionne exactement comme celui à *myFMH*:

- avec la carte de professionnel de santé CPS/HPC (Health Professional Card)
- avec HIN/ASAS
- avec la liste de codes de sécurité

D'une manière générale, tous les membres de la FMH ont accès à *myFMH*, et tous les membres ont reçu les documents d'enregistrement et les clés correspondantes. Quelques-uns n'en ont jamais fait usage ou ont éventuellement perdu les documents. Ils peuvent dans ce cas commander la clé d'enregistrement directement via Internet.

Les personnes qui n'ont pas encore d'accès à *myFMH* (surtout toutes celles qui ne sont pas membres de la FMH) doivent d'abord s'enregistrer. Les documents d'enregistrement peuvent être commandés à l'adresse ci-dessous:

Secrétariat général FMH

FMH Services/Administration des membres

Elfenstrasse 18, Postfach 170

3000 Bern 15

Courriel: d1m@fmh.ch

Tél. 031 359 12 59

Les personnes qui ont déjà ouvert une session sur le site *myFMH* mais qui ont oublié leur mot de passe peuvent le demander en ligne et le recevront rapidement par courriel.

Informations générales sur *myFMH*

Dans *myFMH* sont enregistrées les données personnelles d'un médecin, entre autres sa formation continue et postgraduée, son profil personnel de valeurs intrinsèques, son activité professionnelle actuelle, les mesures d'assurance de la qualité, etc.

Des informations générales et actuelles sur *myFMH* sont publiées sur le site internet de la FMH:

<http://www.fmh.ch/service/myfmh.html>

Ouvrir une session à *myFMH*

Il est possible d'accéder au domaine protégé de *myFMH* selon les méthodes suivantes:

- avec la carte de professionnel de santé CPS/HPC (Health Professional Card)
- avec HIN/ASAS
- avec la liste de codes de sécurité

Conditions particulières pour la carte CPS/HPC:

www.fmh.ch/service/mitgliederausweis_hpc.html

Conditions particulières pour HIN/ASAS:

Abonnement HIN ou HIN Offre cabinet (www.hin.ch).

Conditions particulières pour la liste de codes de sécurité:

Aucune.

L'utilisation de la carte CPS/HPC ou de HIN/ASAS n'est pas toujours possible, selon les hôpitaux. Il est recommandé de se renseigner auprès du service responsable (en général le service informatique de l'hôpital).

L'utilisation de la liste de codes de sécurité est possible sans problème dans tous les hôpitaux, car il n'y a aucune condition particulière sauf de disposer d'un accès à Internet.

Enregistrement

Tout nouvel utilisateur doit d'abord s'enregistrer avant le premier accès. Il doit disposer à cet effet d'une clé d'enregistrement qui peut être demandée à l'adresse suivante:

Secrétariat général FMH

FMH Services/Administration des membres

Courriel: d1m@fmh.ch

Tél. 031 359 12 59

Le premier enregistrement pour ouvrir une session est différent selon les méthodes. Ceci implique que pour utiliser différentes méthodes d'accès, il faut s'enregistrer séparément selon chaque méthode.

Vous avez perdu vos documents d'enregistrement

Les personnes qui ont reçu les documents d'enregistrement mais qui les ont égarés peuvent demander une clé d'enregistrement via la page d'enregistrement de *myFMH* (<https://myfmh.hin.ch/>).

Vous avez oublié votre mot de passe

Les personnes qui se sont déjà enregistrées mais qui ont perdu leur mot de passe peuvent le demander via la page d'accès à *myFMH* (https://myfmh.hin.ch).